

RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 00043
Numéro SIREN : 393 948 690
Nom ou dénomination : S.F.N. - SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2019 sous le numéro de dépôt 3159

EXTRAIT

"S.F.N. – SOCIETE DE FRANCHISE NOZ"

Société par Actions Simplifiée
au capital de 6.400 Euros

Siège social : 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtelier II
53940 SAINT BERTHEVIN

393 948 690 R.C.S. LAVAL

PROCES-VERBAL

DE LA DECISION DE LA PRESIDENTE

DU 20 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt mars à huit heures,

ORDRE DU JOUR

- **DEMISSION D'UN DIRECTEUR GENERAL ;**
- **NOMINATION DE NOUVEAUX DIRECTEURS GENERAUX ;**
- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES.**

PREMIERE DECISION

Madame Rozenn GAUTRAIS, Présidente de la société, prend acte de la démission de Monsieur VALY Sébastien, de ses fonctions de directeur général, avec effet au 30 novembre 2018.

DEUXIEME DECISION

Madame Rozenn GAUTRAIS, Présidente de la société, nomme, en qualité de nouveaux directeurs généraux de la société, pour une durée illimitée :

- **Monsieur GUENDEZ Ismail,**
né le 25 août 1980 à SARREGUEMINES (57)
demeurant à CHANGE (53810) 12 rue de la Javelle,
- **Madame JACQUES née HAGENAUER Hélène,**
le 1^{er} octobre 1991 à LURE (70)
demeurant à SAINT MARTIN DU LIMET (53800) 1 impasse de Grésillon,
- **Monsieur BERNARD Hervé,**
né le 22 novembre 1972 à ROMANS SUR ISERE (26)
demeurant à TORREILLES (66440) Village Marin Catalan, Villa n°70,
- **Madame AUTESSERRE née CARRE Carole,**
le 19 janvier 1977 à REIMS (51)
demeurant à COUDRAY (53200) 4 rue du Béron,

- **Monsieur BONNEC Yann,**
né le 22 avril 1995 à LAVAL (53)
demeurant à SAINT BERTHEVIN (53940) 14 rue des Fours à Chaux,

ce, avec effet au 1^{er} mars 2019,

sous réserve de leur acceptation.

Conformément à l'article 19 des statuts, Monsieur GUENDEZ Ismail, Madame JACQUES Hélène, Monsieur BERNARD Hervé, Madame AUTESSERRE Carole, Monsieur BONNEC Yann seront investis, sauf disposition contraire opposable aux tiers, des mêmes pouvoirs que la Présidente, à savoir :

- Ils seront investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social ;
- Ils seront autorisés à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

[...]

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de ces décisions, en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Le présent procès-verbal a été signé par la Présidente.

Mme Rozenn GAUTRAIS,

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

